

# L'UNSA *a* saviez-vous ?

Le journal UNSA-Ferroviaire des agents de l'ELT et de l'EEV

Numéro 23 – Juillet-Août 2015.



## Sommaire

- ↳ Info RH : parcours scolaire
- ↳ Infos CER : Visites guidées
- ↳ Le saviez-vous? : L'école de la 2<sup>ème</sup> chance  
L' Allocation de la Rentrée Scolaire (ARS)
- ↳ Idées de sorties
- ↳ Idées de recyclage
- ↳ UNSAactualités



**L'UNSA-Ferroviaire, le syndicat fait pour tous et avec tous.**

**Exécution**

**Maîtrise**

**Cadre**

[unsaviezvous@gmail.com](mailto:unsaviezvous@gmail.com)



# Info RH

## **Facilités de circulation : parcours scolaire**

L'enfant, étudiant de moins de 28 ans, peut bénéficier d'un parcours scolaire gratuit pour se rendre de son domicile à son établissement scolaire ou son lieu d'apprentissage.

Il est accordé pendant la période scolaire et ne couvre donc pas la période des vacances, généralement du 16 juillet au 31 août.

Si le parcours scolaire se situe en région parisienne, **votre enfant bénéficie de la gratuité sur les lignes RER exploitées par la SNCF : délivrance d'un Coupon Automatique Banlieue (CAB) sur le formulaire téléchargeable sur le site de l'Agence Paie et Famille.**

Dans le cas où votre enfant effectue une formation en alternance (apprentissage) ou un stage en entreprise imposé par l'établissement, un 2ème parcours peut être délivré. Seuls les stages non rémunérés ouvrent droit au parcours.

Si les études sont effectuées dans un pays frontalier de la France, le parcours gratuit est attribué du domicile à la gare frontière.

La réservation dans les trains à réservation obligatoire (TGV, Intercités,...) est toujours payante sauf sur les parcours de cabotage identifiés.

Tous les parcours scolaires ne sont pas autorisés sur le TGV Est. Les étudiants doivent emprunter les TER.

**Pour les enfants étudiants de plus de 21 ans et moins de 28 ans, la demande de parcours scolaire se fait conjointement à la demande de maintien des facilités de circulation (se reporter à la rubrique Enfant de plus de 21 ans Etudiant).**

Renouvellement

Le parcours scolaire n'est pas délivré automatiquement. Avant la fin de validité portée sur le coupon, vous devez demander le renouvellement.

Un nouveau certificat de scolarité devra être fourni à chaque demande de parcours scolaire.

**Renseignements** sur le site de l'Agence Paie et Famille

**Contact** : 700 000 ou au 0809 400 110 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Du lundi au jeudi 09h-12h et 13h30-16h, le vendredi de 09h à 12h.

Adresse : Centre de numérisation  
41 rue Jules Barni  
CS 10411  
80 041 Amiens cedex 1

# INFOS CER

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le CER

01.53.26.48.11 ou 12 / 710.045 ou 711.028

[www.cecheminotsparisest.fr](http://www.cecheminotsparisest.fr)

*Toutes les modalités dans le catalogue des activités sociales 2015*

## Visite guidée Musée Picasso

**Vendredi 17 juillet 2015 à 18h30**

Rendez-vous : 18h00 précises  
devant le Musée Picasso  
au 5 rue Thorigny 75003 Paris  
M° Saint-Paul

Tarif: 10 € au lieu de 17 €



## Château de Vaux - le - Vicomte Soirée Chandelles

**Le Samedi 4 juillet 2015**

Rendez-vous : 16h30 précises  
à l'entrée du château de Vaux-le - Vicomte  
77950 MAINCY

### Subvention CER - 40%

Tarif Adulte (à partir de 11 ans): 33 € au lieu de 55,60 €  
Tarif jeune (enfant de - de 11 ans): 19,50 € au lieu de 32,50 €

Le prix comprend :

Le dîner au Restaurant « l'Ecureuil »

La visite libre du château, du jardin et du musée des équipages

Le feu d'artifice



# Le saviez-vous ?

## Les Écoles de la 2ème Chance (E2C)

Elles ont pour objectif d'assurer l'insertion sociale et professionnelle de jeunes adultes de 18 à 25 ans sans qualification et sans emploi. Les E2C sont rassemblées autour d'une association : "Le Réseau des Écoles de la 2e Chance" (Réseau E2C France) depuis juin 2004 autour d'une Charte des Principes Fondamentaux.

**En 2014, les Écoles de la 2e Chance ont accueilli 14 385 jeunes, sans qualification** (soit 10 fois plus en 10 ans) pour accompagner leur intégration sociale, citoyenne et professionnelle. Avec 107 sites sur le territoire, le Réseau E2C France est présent dans 18 Régions et 48 départements et 4 ultra-marins. Avec 58 % de sorties positives sur le territoire métropolitain, le dispositif est au cœur de la problématique sociale des jeunes sans qualification en voie d'exclusion.

Pour tous renseignements : [www.reseau-e2c.fr](http://www.reseau-e2c.fr)

## Allocation Rentrée Scolaire 2015 : les plafonds de ressources

Les plafonds de l'allocation rentrée scolaire (l'ARS) ont fait l'objet d'une réévaluation. Ces derniers sont liés aux ressources de l'année 2013 pour la prochaine rentrée. L'ARS est destinée aux parents ayant 1 ou plusieurs enfants scolarisés âgés de 6 à 18 ans.

Plafonds de ressources à ne pas dépasser :

24 306€ /an pour les foyers ayant 1 enfant à charge

29 915€ /an pour les foyers ayant 2 enfants à charge

35 524€ /an pour les foyers ayant 3 enfants à charge

41 133€ /an pour les foyers ayant 4 enfants à charge

**et 5 609€ par enfant supplémentaire à additionner avec le plafond de la dernière tranche (41 133€ pour les foyers ayant 4 enfants à charge)**

Montants de la prime de rentrée scolaire 2014/2015\* :

**362.63€** par enfant scolarisé âgé de 6 à 10 ans

**382.64€** par enfant scolarisé âgé de 11 à 14 ans

**395.90€** par enfant scolarisé âgé de 15 à 18 ans

Pour les parents ayant des enfants âgés de 16 à 18 ans : plus besoin de justificatif de scolarité ou d'apprentissage, il suffira d'établir une attestation sur l'honneur.

Cette allocation sera versée vers la 3<sup>ème</sup> semaine du mois d'Août 2015.

Par décision du Ministère des Affaires Sociales dès la prochaine rentrée scolaire, le versement de l'ARS sera étendu aux parents dont les enfants handicapés seraient toujours scolarisés en maternelle au moment de fêter leurs 6 ans par souci d'équité.

**\*la revalorisation des nouveaux montants est en cours de parution**

# Idées de sorties

## Le Paris-Coco s'invite au restaurant Lazare

A défaut d'emprunter le train à Saint Lazare pour partir en vacances, pourquoi ne pas aller se faire un bon repas au restaurant Lazare, qui se trouve dans la gare.

Ouvert 7 jours sur 7, de 7h30 à minuit, le chef triplement étoilé Eric Frechon propose une cuisine authentique et familiale avec des plats traditionnels comme la brandade de morue, la cuisse de canard, l'agneau de sept heures... Mais aussi de vrais délices sucrés, dont le fameux Paris-Deauville, sorte de mélange de crème brûlée, flan et soufflé.

Celui-ci disparaît momentanément de la carte et laisse sa place du 15 mai au 30 septembre 2015 au Paris-Coco. Délicieux soufflé froid au caramel qui s'allie à la noix de coco. Une bouchée de ce succulent dessert est une véritable invitation au voyage, si vous ne partez pas sous les cocotiers cet été.

Au prix de 8 euros, il serait dommage de ne pas s'autoriser un petit voyage...

### **Infos Pratiques**

**Le Paris Coco au Lazare**

**Parvis de la gare Saint-Lazare, rue intérieure - 75008 Paris**

**01 44 90 80 80**

## Location de bateaux sans permis

Choisissez votre bassin (la Villette, canal St Martin, canal de l'Ourcq), votre bateau, la durée, et partez naviguer sur l'eau avec vos amis, à votre rythme.

Tarif : à partir de 40€

**pour tous renseignements : [www.marindeaudouce.fr](http://www.marindeaudouce.fr)**



## Tous au restaurant en France

La fête nationale des restaurants remet le couvert dans les 1 000 restaurants partenaires à travers la France, **Achetez un menu et le 2e vous est offert !**

Les restos participants, à Paris et en province, offrent une belle occasion de déguster leur cuisine à moindre coût.

Quand : du 21 septembre au 4 octobre 2015

Inscriptions sur le Site internet : [Tous au restaurant](http://Tous au restaurant)

# Idées de recyclage

La construction ou la fabrication d'objets à base de palettes de manutention est une activité qui permet de recycler un déchet tout en laissant s'exprimer sa créativité. Cette ressource est souvent gratuite, et grand nombre d'entreprises sont d'ailleurs ravies de s'en débarrasser : alors servez-vous, et laissez libre court à votre imagination...



Quoi de plus facile à faire que ce salon de jardin en palettes ! Pour la table basse, deux palettes sont simplement superposées auxquelles on rajoute des roulettes pour obtenir une bonne hauteur à l'heure de sortir les verres pour l'apéro. Les fauteuils se composent d'une palette bois coupée en deux dans la longueur formant l'assise, le dessus d'une autre forme légèrement inclinée forme l'appui dos du fauteuil. La banquette est fabriquée de la même manière avec cette fois deux palettes bois assemblées et collées. Il ne reste plus qu'à poser les coussins qui peuvent se faire sur mesure ou si on est pressé, achetés tout faits. Dans ce cas, il est conseillé d'avoir les dimensions des coussins avant de couper les palettes.

## UNSA Actualités

### Fermeture des boutiques SNCF.

Le 29 mai 2015, la boutique Magenta fermait ses portes pour toujours. Après les fermetures des boutiques de Secrétan et du Raincy en décembre 2014, Rosny 2 et Magenta au printemps 2015, la Direction de l'entreprise continue sur sa lancée et étoffe son catalogue de fermetures de boutiques à l'automne avec : Val de Fontenay, Meaux et Noisy-le-Sec.

La désertification commerciale est en marche : obtenir des billets sans avoir recours à internet ou à une Borne Libre-Service va devenir très difficile.

**L'UNSA condamne, une fois encore, la décision de l'entreprise qui n'agit qu'avec « une vision financière à court terme », au détriment des emplois et des services offerts à la population.** Pour preuve, l'objectif clairement affiché de l'Activité Voyages : encore 40 suppressions de boutiques sur l'ensemble du territoire.

L'UNSA, attachée à un service public de qualité et de proximité s'oppose fermement à ces fermetures. L'UNSA poursuivra le lobbying auprès des politiques et des médias afin de stopper cette hémorragie !!!

Le DET de l'EEV ne cesse de nous répéter depuis plusieurs mois qu'il est profondément attaché à un accompagnement humain des agents qui subissent les fermetures. L'aspect humain étant tellement au cœur de ses préoccupations, aucun affichage à destination des clients annonçant la fermeture définitive de la boutique Magenta n'a été prévu. C'est l'ACM de la boutique, ACM dont le poste est supprimé, qui par souci du service rendu aux clients a réalisé sur son temps personnel la veille au soir l'affiche qui a été apposée le 29 mai.

De plus, il a fallu l'intervention de l'UNSA auprès de la région, pour qu'un encadrant de l'UO soit présent ce jour-là auprès des agents lorsque le rideau est définitivement tombé sur la boutique Magenta.

**L'UNSA dénonce cette situation plus qu'inacceptable !!!**

# UNSA Actualités

Paris le 29 Juin 2015



**EGT : TRANSILNIEN autorise les embauches.**

**EGT,  
L'Activité TRANSILNIEN autorise  
des embauches supplémentaires.**

Le 11 juin 2015, l'UNSA-Ferroviaire a porté vos revendications à la Direction de l'Activité TRANSILNIEN.

Les problématiques sont nombreuses à l'EGT de Paris Est ainsi que dans tous les EGT d'Ile-de France :

- postes vacants qui restent en creux pendant plusieurs mois,
- postes Non Tenus,
- congés refusés,
- effectif réserve insuffisant,
- embauches insuffisantes.

**L'UNSA-Ferroviaire, par son action responsable,  
a été entendue à l'occasion de cette audience.**

**Des recrutements vont être réalisés  
dans tous les EGT d'Ile-de-France.**

**Annonces concernant l'EGT de Paris Est :**

- ✓ 25 embauches supplémentaires pour 2015 s'ajoutent aux 26 autorisations de recrutements déjà obtenues.
- ✓ Ces embauches seront réalisées par le recrutement d'actuels CDD, d'alternants issus des dispositifs pilotés et du recrutement externe.
- ✓ Une 1<sup>ère</sup> session de recrutement est prévue en juillet semaine 30.
- ✓ La répartition des embauches se fera de la façon la plus homogène entre les UO.

**L'UNSA-Ferroviaire agit à vos côtés  
pour la défense de vos emplois !**



# UNSA Actualités

## DCI régionale du 15 Juin 2015

L'Activité TN n'ayant pas la main sur l'épineux sujet de la paie, l'UNSA-Ferroviaire de Paris-Est a été reçu en DCI régionale le 15 juin 2015. Cette DCI a également été l'occasion de débattre de la problématique des emplois au niveau régional.

### **Concernant l'emploi, l'UNSA-Ferroviaire a demandé l'arrêt des suppressions de postes tous établissements confondus sur la Région :**

Réponse de la Direction : « *Tous les établissements ne sont pas logés à la même enseigne. Pour autant, les suppressions de postes ne sont pas liées à la Réforme du Ferroviaire mais bien à l'activité du domaine. Pour l'EEV, l'utilisation des canaux de distributions numériques par les clients ainsi que la nécessité absolue de faire baisser les coûts (covoiturage, loi Macron etc) expliquent la redistribution allégée de la vente Voyage dans les gares.*

*Les suppressions au Matériel s'expliquent par une baisse de charge liée à l'investissement dans du matériel neuf.*

*A la Traction et à l'ECT il n'y a pas d'évolution des effectifs à la diminution.*

*L'EGT et le TPE sont les seuls établissements régionaux qui bénéficient d'autorisations d'embauches. Les autres établissements recrutent par mutations internes. »*

### **L'UNSA-Ferroviaire ne peut cautionner les suppressions de postes et continuera à se battre à vos côtés pour vos emplois.**

**Concernant les dysfonctionnements de la paie, l'UNSA-Ferroviaire a alerté la Direction sur tous les problèmes rencontrés par les agents: non-paiements des EVS, payes non conformes, inquiétudes sur le versement de la prime de vacances.**

Réponse de la Direction : « *Nous sommes conscients qu'il y a des bugs et la cellule projet nationale travaille à les résoudre. Ils ne seront pas résorbés du jour au lendemain.*

*Sur la région, l'EGT est l'établissement qui rencontre le plus de problèmes dans ce domaine. Cela est lié à une mauvaise mise en qualité des bases de données.*

*Deux axes de progrès sont envisagés : Le 1er concerne l'Agence Paie et Famille pour laquelle 3 embauches en plus du Cadre d'Organisation (sureffectif) ont été obtenues et un poste de Responsable qui était vacant a été comblé et le 2nd concerne le pôle RH de l'EGT qui verra un renforcement des compétences paye par la formation des acteurs RH concernés. De plus un plan d'action sur la mise en qualité des bases non réalisées en 2014 est en cours avec l'appui d'experts nationaux de « l'équipe projet paie » à raison de 3 demi-journées par semaine. »*

**L'UNSA-Ferroviaire a demandé à la Direction une vigilance accrue sur le versement de la prime de vacances. Nous avons été entendus et nous resterons vigilants sur les problématiques de paie quel que soit leur nature.**

**Le Syndicat Régional UNSA-Ferroviaire de Paris Est**

9, rue du Château Landon – 75010 Paris

01 40 35 05 63 - 71 70 35 Fax : 71 50 12

e-mail : [ur.paris-est@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.paris-est@unsa-ferroviaire.org)

**Directrice de la publication** : Pascale Lermercier-Collot – **Rédactrice en chef** : Lémonia Belleperche

**Assistants de rédactions** : Sylvia Fernandez, Charlotte Prudhomme, Marie Christine Robert.

**L'UNSA-Ferroviaire le syndicat fait pour tous et avec tous.**

**Exécution**

**Maîtrise**

**Cadre**

[unsaviezvous@gmail.com](mailto:unsaviezvous@gmail.com)

